
Regroupement
Naissance Renaissance



RAPPORT D'ACTIVITÉS
2003-2004

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	3
FAITS SAILLANTS.....	4
1. PRÉSENTATION DU RNR.....	6
1.1 MISSION.....	6
1.2 HISTORIQUE.....	6
1.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	6
1.4 MEMBERSHIP.....	7
1.5 BÉNÉVOLAT.....	7
1.6 RESSOURCES HUMAINES	8
2. VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE.....	9
2.1 DÉMARCHE DE RÉFLEXION COLLECTIVE.....	9
2.2 COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES ET RÉSEAUTAGE.....	10
3. DOSSIERS POLITIQUES.....	11
3.1 INFORMATION ET RÉFÉRENCE	12
3.2 ACTIONS COLLECTIVES.....	13
3.3 PARTENARIAT STRATÉGIQUE.....	17
4. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE.....	18
4.1 RECHERCHE DE FINANCEMENT.....	18
4.2 PRESSION POLITIQUE ET PARTENARIAT STRATÉGIQUE.....	19
LISTE DES MEMBRES.....	20
AFFILIATIONS.....	21
DOSSIER DE PRESSE.....	21

Mot de la présidente

Première année en tant que présidente, quelle belle aventure! Des dossiers à apprivoiser, des enjeux à comprendre, des politiques à démystifier, des acronymes à déchiffrer, des partenaires à reconnaître, des débats dans lesquels se positionner, une cause à partager. Tout ça pour trouver sa place parmi un groupe de femmes fantastiques, et se sentir fière de faire partie d'un mouvement de changement social dans le respect de la condition des femmes.

Ces femmes : les deux travailleuses qui ont donné plus que leur 100% afin de mener à terme un plan d'action prévu pour une équipe de 5 tout en gardant espoir que leurs efforts seront bientôt récompensés ; les membres du conseil d'administration en 2^e année de mandat qui ont su partager leur expérience et leur conviction; les nouvelles membres du conseil d'administration qui, comme moi, ont mis toute leur énergie à s'approprier la mission de l'organisme; d'anciennes combattantes qui continuent de porter la cause du RNR dans leur coeur et qui nous ont offert généreusement leur expertise et leur histoire; et finalement, mais non les moindres, les membres du regroupement qui nous transmettent leurs préoccupations, leurs bons coups, leurs difficultés et avec qui nous partageons les joies et les déceptions sur les réalités auxquelles font face les femmes dans le quotidien de leur période périnatale.

Toutes ces femmes engagées et déterminées, grâce auxquelles le RNR existent et pour lesquelles, le RNR mène de front ses combats pour que chaque femme puisse se réapproprier cette merveilleuse expérience de la vie qu'est celle de mettre au monde un enfant.

Merci à toutes de m'avoir transmis cet enthousiasme contagieux et au plaisir de partager une autre année pleine de débats excitants et d'aboutissements heureux.

Marie-Josée Campbell

Présidente

Regroupement Naissance-Renaissance

Faits saillants

L'année 2003-2004 a été marquée par beaucoup de soubresauts et d'émotions liés à une baisse importante de subventions entraînant la diminution des heures de travail et la mise à pied de deux travailleuses. Un travail continu des membres du conseil d'administration et de l'équipe restante de deux travailleuses à temps partiel ont permis au RNR de maintenir le cap. Malgré des activités réduites, le RNR a continué de promouvoir l'humanisation de la naissances et de la période périnatale au Québec.

* * *

La **vie associative et démocratique du RNR** a été marquée par une assemblée générale annuelle riche en échanges. Les groupes ont réitéré l'importance que le RNR travaille à des dossiers politiques pendant que les groupes membres oeuvraient auprès des femmes et des familles sur le terrain quotidiennement. Le conseil d'administration a poursuivi la réflexion entamée à l'assemblée. Pour mieux faire avancer la réflexion collective, il a commandé la rédaction d'un document historique du RNR faisant état de l'évolution des diverses positions politiques du regroupement entre 1990 et 2003.

Les communications avec les groupes membres se sont maintenues tout au long de l'année grâce à des envois réguliers de courriels et à des contacts téléphoniques ponctuels. Trois bulletins électroniques ont aussi été réalisés.

* * *

Dans le dossier **Sages-femmes**, ce fut une année productive durant laquelle les partenaires du RNR se sont mobilisés pour réclamer l'adoption des règlements pour l'accouchement à domicile et le développement de la pratique sage-femme partout au Québec. Le RNR s'est assuré de faire entendre les demandes des femmes à différents moments :

- Appui et présence lors d'un événement de mobilisation le 5 mai 2003 organisé par l'Organisme Maison de naissances des Laurentides
- Au moment de la publication des règlements pour l'accouchement à domicile dans la Gazette officielle du Québec, lettres d'appui à l'Office des professions et mobilisation des femmes pour qu'elles envoient des lettres d'appui
- Rencontre entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et la Coalition pour la pratique sage-femme coordonnée par le RNR
- Lobby auprès du cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux

À la fin mars, les espoirs sont grands à l'effet que les règlements sur l'accouchement à domicile soient adoptés au cours des prochaines semaines.

* * *

Dans le dossier **Allaitement**, le RNR s'est concentré sur la reconnaissance du travail des groupes communautaires qui offrent du soutien et de l'entraide en allaitement :

- Poursuite du mandat de deux ans au Comité québécois en allaitement (CQA)
- Présentation au CQA des résultats du sondage visant à faire connaître la réalité des groupes communautaires depuis l'avènement des *L'allaitement maternel au Québec, Lignes directrices*.
- Obtention d'un financement du CQA pour organiser une rencontre provinciale des groupes d'entraide en allaitement au Québec.

* * *

Dans le dossier **Reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale**, les efforts se sont concentrés sur l'élaboration d'un plan d'action axé sur la revendication pour une allocation universelle de maternité et la préparation de la demande de subvention à Condition féminine Canada. En mars 2004, nous obtenions la confirmation du financement pour 18 mois.

* * *

Au sein du comité de **mise à jour de la Politique de périnatalité**, le RNR a fait valoir le point de vue des femmes et des groupes communautaires oeuvrant en périnatalité. Pour soutenir la représentante au comité, le RNR a formé un comité des sages, composé de représentantes des groupes membres, qui nourrit la réflexion sur le contenu de la future politique.

* * *

1. Présentation du RNR

1.1 Mission

Les objets de la corporation se lise comme suit :

Humaniser la naissance et les services en périnatalité en favorisant l'autonomie , le choix et le pouvoir des femmes et des couples en période périnatale.

Soutenir, former et informer le groupes membres.

Promouvoir ces objectifs par tous les moyens : recherche, conférences, ateliers, publications, moyens audio-visuels, manifestations, groupes de pression et autres.

Au cours de l'année, le conseil d'administration et l'équipe de travailleuses a entamé des discussions entourant une actualisation de la mission. Cette nouvelle formulation sera complétée au cours de la prochaine année et proposée en assemblée générale dans le cadre de la démarche de réflexion collective.

1.2 Historique

Le regroupement provincial Naissance-Renaissance, incorporé en 1980, est né du besoin des femmes de se mobiliser dans un contexte de médicalisation de l'accouchement pour se réapproprier le pouvoir de donner naissance comme elles le voulaient dans le lieu et accompagné par les personnes qu'elles voulaient. Elles réclamaient à l'époque l'humanisation de la naissance par différentes améliorations aux conditions d'accouchement dans les hôpitaux (chambres de naissance, arrêt de certaines pratiques médicales comme l'épisiotomie, le rasage, etc.) ainsi que par la reconnaissance de la pratique sage-femme.

Dans les années 1990, l'organisme élargissait son champ d'action aux dossiers suivants : accompagnement à la naissance, allaitement, reconnaissance économique et sociale de l'engagement de la femme en période périnatale, promotion de l'accessibilité et de la gratuité des services en périnatalité et reconnaissance et financement de l'action communautaire autonome en périnatalité. Durant cette même période le membership se modifie. Le membership individuel diminue alors que le nombre de groupes communautaires oeuvrant en périnatalité passe d'une dizaine à environ 35 groupes.

C'est en 2001 que les démarches légales ont été complétées afin d'officialiser le nom : Regroupement Naissance-Renaissance (RNR).

1.3 Conseil d'administration

Le conseil d'administration 2003-2004 élu lors de l'assemblée générale annuelle en septembre 2003 a travaillé à redonner un élan au RNR. Outre les rencontres régulières du conseil, les membres ont travaillé au sein de différents sous-comités : gestion des

ressources humaines, démarche de réflexion collective, demande de financement pour la reconnaissance de la maternité.

Nos plus sincères remerciements aux membres du conseil 2003-2004:

Marie-Josée Campbell Fédération québécoise Nourri-Source	Présidente
Renée-Ann Blais Alternative Naissance	Vice-présidente
Marie-Hélène Perron Centre de ressources périnatales Les relevailles de Montréal	Secrétaire
Sylvie Beaudoin Association Éveil-Naissance	Trésorière
Isabelle Gallagher Entraide Naturo-Lait	Conseillère

1.4 Membership

Les membres du RNR sont regroupés en trois catégories. Les groupes membres affiliés qui peuvent participer aux instances démocratiques en étant déléguant une représentante au conseil d'administration. Les membres de soutien qui regroupent des individu(e)s et des groupes qui appuient la mission et les activités du RNR.

La liste des membres à jour en date du 31 mars 2004 se trouvent à la fin du présent rapport. Avec le projet de démarche de réflexion collective, le conseil d'administration a, depuis 2002, imposé un moratoire sur les demandes d'affiliation. Par ailleurs, certains groupes membres affiliés n'ont pas renouvelé leur cotisation en 2003-2004 pour différentes raisons : dissolution, besoin de représentation par d'autres regroupements pour leur financement, différences dans les approches.

Notons que la dissolution du groupe Les mères veilleuses de Laval est une perte pour les femmes de cette région qui est déjà bien mal desservie pour le soutien aux femmes et aux familles durant la période périnatale.

Ces départs n'ont pas laissé le RNR indifférent et confirme l'importance de poursuivre notre démarche de réflexion collective pour actualiser la mission du RNR.

1.5 Bénévolat

Les réalisations du RNR reposent non seulement sur le travail de la permanence, mais aussi sur l'apport de multiples personnes qui croient dans le changement social proposé par le RNR. Outre le conseil d'administration, les participantes aux différents comités et coalitions, ont aussi agi bénévolement. En 2003-2004, les heures de bénévolat ont été estimées à environ 900 h.

Un grand merci à toutes ces femmes engagées!

Soulignons, plus spécialement, l'apport important de bénévoles qui ont contribué à la réalisation de ce plan d'action :

- Cynthia Perreault, étudiante finissante sage-femme

-
-
- Danielle Belliard, aspirante étudiante sage-femme
 - Mounia Amine, aspirante étudiante sage-femme

1.6 Ressources humaines

L'année 2003-2004 a été marquée par une importante coupure des heures de travail. L'apport des travailleuses a été grandement apprécié durant cette année difficile marquée par d'importantes compressions budgétaires. Les ressources humaines de l'équipe permanente entre le 1^{er} avril 2003 et le 31 mars 2004 ont été les suivantes :

- Véronique Moreau (jusqu'en mai 2003)
- Line Lévesque (jusqu'en juillet 2003)
- Lorraine Fontaine
- Isabelle Gendreau

Le travail de l'équipe permanente a été complété par l'apport précieux de contractuelles pour la comptabilité et la représentation au comité de révision de la Politique de périnatalité.

2. Vie associative et démocratique

Deux priorités ont présidé les actions du RNR dans le cadre de sa vie associative et démocratique : poursuivre la démarche de réflexion collective et améliorer la communication entre les groupes membres et le RNR tout en favorisant le réseautage. Le RNR voulait ainsi rallier les groupes membres autour de sa mission d'humaniser la naissance et la période périnatale.

2.1 Démarche de réflexion collective

OBJECTIF : Actualiser le projet collectif du RNR

Actualiser le projet collectif du RNR est un objectif ambitieux qui est toujours en cours de réalisation au 31 mars 2004. L'année 2003-2004 a été l'occasion de faire avancer la réflexion à trois niveaux :

- Au près des membres présents à l'assemblée générale 2003
- Au sein du conseil d'administration
- Au sein de l'équipe de travailleuses

L'assemblée générale 2003 a été l'occasion de l'année pour organiser un échange avec les membres du RNR. D'abord par l'envoi d'une consultation écrite sur les motivations des groupes à être membre du RNR et ensuite par un atelier d'échange sur place sous le thème « je garde, je recycle, je jette ». En résumé, ces deux exercices de consultation ont permis aux membres du RNR de confirmer l'importance de la mission politique de l'organisme quant à la promotion de l'humanisation des naissances et des services en périnatalité, notamment dans le dossier Sages-femmes et dans celui de la Reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale.

Toutefois, des zones grises demeurent et exigent des réflexions plus approfondies. Un comité *ad hoc* du conseil d'administration a voulu poursuivre la réflexion entamée en assemblée générale. Pour l'aider, il a demandé au préalable la réalisation d'un historique de l'organisme et des positions politiques prises sur différents thèmes. Ce document, *Les moments forts de l'histoire du Regroupement Naissance-Renaissance (1990-2003)*, a été réalisé à l'hiver 2004 par une ancienne travailleuse du RNR. Il doit être déposé au conseil d'administration au début avril 2004.

En tenant compte de cette réflexion en cours, tout au long de l'année, les travailleuses du RNR ont positionné l'organisme dans leurs actions afin de défendre les intérêts des femmes qui souhaitent humaniser la période périnatale. Parallèlement, dans certains dossiers, le RNR a porté une attention particulière à défendre les intérêts des groupes communautaires autonomes qui oeuvrent en périnatalité.

Pour l'année à venir, l'objectif sera de consolider la mission politique du RNR à partir des éléments de réflexion suivants:

- Nouvelle définition de la mission
- Révision du cadre d'affiliation, du membership et des règlements généraux

Par la suite, il faudra revoir les différents dossiers politiques et évaluer comment le RNR réalisera concrètement sa mission.

OBJECTIF : Positionner le RNR parmi les acteurs de la périnatalité au Québec

Ce travail de positionnement a été réalisé au fil de l'année par l'équipe de travailleuses et le conseil d'administration. À la lumière des différents lieux de représentation, il est apparu que le RNR avait sa place dans la périnatalité avec une approche féministe en se positionnant à l'intérieur du mouvement communautaire autonome dans une logique de défense de droits et d'actions collectives.

Aucun document formel n'a été rédigé pour le moment faute de temps et de ressources. Cette question a été intégrée à l'intérieur de la démarche de réflexion et se concrétisera lors de la révision des Règlements généraux.

2.2 Communication avec les membres et réseautage

OBJECTIF : Développer une meilleure communication entre le RNR et ses groupes membres et favoriser le réseautage entre les groupes

L'information aux groupes membres a été une préoccupation importante tout au long de l'année. Cette communication a été réalisée en grande partie par le biais d'outils électroniques (courriels et bulletin électronique). Concrètement, cette communication se résume à ce qui était prévu :

- Trois numéros de l'*Interbulle* (quatre était prévu)
- Envoi de courriels sur divers sujets d'actualité (environ 70)
- Consultations des groupes membres pour l'AGA
- Diffusion du bottin des groupes membres

Par ailleurs, un sondage sur la situation des groupes d'entraide en allaitement, réalisé dans le cadre de la représentation au Comité québécois en allaitement, a été étendu à l'ensemble des groupes membres qui offrent du soutien et de l'entraide en allaitement. Cette démarche a permis de mieux connaître la réalité vécue par les groupes membres et de la faire connaître aux partenaires (Ministère de la Santé et des Services sociaux, membres du Comité québécois en allaitement, etc.) .

Une demande de financement au Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) pour développer le site Web de l'organisme a été présentée. Cette demande visait à la fois la mise à jour du site Web du RNR pour faire mieux connaître les activités offertes par les groupes membres. Il aurait aussi eu pour effet de créer une synergie entre le RNR et les groupes membres. Malheureusement, ce projet « Une vitrine pour et par les groupes communautaires autonomes en périnatalité » n'a pas reçu de soutien financier.

3. Dossiers politiques

Les dossiers politiques du RNR touchent plusieurs thèmes de l'humanisation de la naissance. Les thèmes prioritaires sont les suivants :

- SAGES-FEMMES
- ALLAITEMENT
- ACCOMPAGNEMENT À LA NAISSANCE
- RECONNAISSANCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE L'ENGAGEMENT DE LA FEMME EN PÉRIODE PÉRINATALE

Dans tous ces dossiers, nous demandons l'accessibilité et la gratuité des services en périnatalité et nous faisons la promotion de la reconnaissance et du financement de l'action communautaire autonome.

Pour réaliser sa mission politique, le RNR s'est donné trois axes d'actions prioritaires en 2003-2004 :

1. Information et référence
2. Actions collectives
3. Partenariat stratégique

Avant de commencer l'énumération des actions politiques réalisées en lien avec le plan d'action 2003-2004, nous décrivons des actions non prévues au plan d'action, qui ont répondu notamment à l'urgence créée par diverses mesures annoncées par le nouveau gouvernement élu en avril 2003 et jugées inacceptables pour les femmes désirant l'humanisation de la période périnatale. Ces mesures étaient des menaces directes aux récents acquis des femmes et des familles et il était important que le RNR s'allie de façon solidaire aux partenaires communautaires et syndicaux, aux femmes et aux familles qui dénonçaient ses mesures :

- Dépôt d'un Avis concernant le document de consultation sur le Plan montréalais d'amélioration de la santé et du bien-être 2003-2006 (avril 2003)
- Signature de la Déclaration commune de la Coalition Solidarité Santé défendant notamment l'autonomie des groupes dans le cadre des consultations concernant le projet de loi 25 visant la fusion des établissements de santé et la création des réseaux intégrés de service (septembre 2003)
- Participation à la mobilisation de la Coalition pour le maintien des CPE à 5\$. Avec la Fédération des femmes du Québec (FFQ), le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) et la chercheuse Ruth Rose, le RNR a participé à la présentation du mémoire des groupes de femmes aux consultations menées par les ministres Béchard et Théberge. Nous avons aussi participé à une consultation parallèle organisée pour les groupes communautaires qui n'étaient pas invités à la consultation du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (août-septembre 2003)
- Participation avec les groupes de femmes à une rencontre avec la ministre de l'Immigration et des Relations avec les citoyens, Mme Michelle Courchesne, concernant les CPE et les inquiétudes entourant les conséquences négatives pour les femmes et les familles suite aux récents changements proposés par le gouvernement . (septembre 2003)
- Appui au mémoire de l'organisme Au bas de l'échelle qui conteste le projet de loi 8 visant à enlever le statut de salarié aux responsables de services de garde en milieu familial et ainsi leur interdire l'accès à la syndicalisation. (août 2003)

3.1 Information et référence

OBJECTIF : Rendre l'information disponible en ce qui concerne les dossiers prioritaires (sages-femmes, allaitement, accompagnement à la naissance)

INFORMATION ET RÉFÉRENCE

Tout au long de l'année, le RNR répond aux questions des femmes, des couples et des familles. La presque totalité des personnes qui nous appellent sont des femmes. Par téléphone ou par courriel, elles demandent de l'information sur les différents thèmes qui préoccupent le RNR : comment obtenir les services d'une sage-femme, où trouver du soutien à l'allaitement, où trouver des alternative à la médicalisation, en quoi consiste les services d'accompagnement à la naissance, etc.

Par ailleurs, bien qu'il était prévu d'effectuer une mise à jour du site Web du RNR, seules des mises à jour mineures ont été réalisées. Conscientes que le Web est un outil puissant d'information, il serait intéressant et souhaitable d'y accorder du temps à court terme pour mieux informer les femmes, les couples et les familles sur les enjeux de la médicalisation de la naissance et les services en périnatalité qui participent à humaniser la naissance.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Les médias font aussi appel au RNR pour obtenir son point de vue en ce qui concerne divers enjeux de la périnatalité.

Cette année, il était entendu que le RNR n'interpellait pas les médias, mais s'assurait de répondre aux demandes. Nous avons donc répondu aux demandes des médias sur différents sujets, notamment :

- Règlements pour l'accouchement à domicile (Tour d'y voir) (août 2003)
- Le maintien des CPE à 5 \$ (CBC-radio) (septembre 2003)
- Césarienne sur demande (*La Presse*, Radio-Canada, la première chaîne) (octobre 2003)
- Arrivée des nouvelles bachelères sages-femmes (Coup de pouce, novembre 2003)
- Entente entre les sages-femmes et l'hôpital de ville Lasalle (*Montreal Families*, hebdo de l'ouest de l'île, février 2004)
- Qui sont les responsables de la dénatalité? – participation à une table ronde (Canal Vox) (février 2004)

ÉDUCATION POPULAIRE ET OUTILS D'INFORMATION

Chaque année, le RNR est interpellé par des étudiants. Cette année, outre les références et les informations fournies par téléphone à des étudiantes de divers niveaux, il a accordé deux entrevues à deux équipes d'étudiants universitaires, l'une en communication et l'autre en travail social.

En mars 2004, en prévision de la présence du RNR au Salon maternité paternité et enfants de Montréal, un nouvel outil sous la forme d'un feuillet intitulé *C'est moi qui accouche!* sur l'humanisation des naissances était réalisé pour distribuer au public au stand du RNR. Avec

la permission d'Isabelle Brabant, ce document reprend un chapitre du livre *Une naissance heureuse*, et présente les différents intervenants entourant la naissance (sage-femme, médecin, infirmière, accompagnante à la naissance), leur rôle et les questions à poser pour aider la femme à faire un choix éclairé.

Compte tenu de la priorité donnée au financement du dossier Reconnaissance, la recherche de financement pour mettre à jour, rééditer et diffuser différents documents déjà produits par le RNR (ex. *Lieux de naissance* et *Les droits de la travailleuse enceinte*) a été reportée.

3.2 Actions collectives

OBJECTIF : Proposer des moyens de pression sociale à nos groupes et à la population en général

À quelques reprises durant l'année, le RNR a donné des moyens aux femmes, aux couples et aux familles de faire valoir leur point de vue auprès de diverses instances. Compte tenu des priorités et du contexte politique, c'est dans le dossier Sages-femmes que ces moyens ont surtout été mis en place :

- Lettre visant à appuyer les règlements pour l'accouchement à domicile au moment de leur publication dans la Gazette officielle du Québec rendue disponible sur le site Web du RNR (juillet 2003)
- Lien entre le site Web du RNR et celui du Groupe MAMAN pour la lettre au ministre de la santé pour une meilleure accessibilité à des services de sage-femme (automne 2003)
- Lettre pour l'accouchement à domicile pour faire pression sur le conseil des ministres, notamment le ministre de la Santé et le ministre de la Justice (en préparation avec le soutien d'une future sage-femme bénévole)
- En collaboration avec le Comité femmes-sages-femmes, une pétition pour appuyer l'adoption des règlements pour l'accouchement à domicile est élaborée en vue du Salon maternité paternité enfants de Montréal (mars 2004)

Dans le dossier Reconnaissance, le RNR continue de recueillir des signatures aux *Adhésion aux valeurs et principes* :

- *Adhésion aux valeurs et principes* toujours disponible sur le site Web du RNR. De plus, deux cents photocopies ont été faites en attendant le financement du Programme Promotion de la femme (PPF) de Condition féminine Canada. Ces formulaires seront disponibles au Salon maternité paternité et enfants de Montréal en avril 2004.

OBJECTIF : Obtenir le développement des services de sages-femmes au Québec

Dans le dossier Sages-femmes, le RNR a agi depuis plusieurs années comme leader et mobilisateur des femmes désireuses de voir se développer la pratique sage-femme au Québec. En 2003-2004, la priorité a été d'exercer des pressions sur le gouvernement québécois pour l'adoption des règlements sur l'accouchement à domicile. Avec l'élection du Parti libéral et la nomination du nouveau ministre de la Santé et des services sociaux, il n'a pas été jugé nécessaire d'organiser cette année une manifestation publique des femmes.

Les représentations politiques et les contacts avec le cabinet du ministre ont été privilégiés. L'information en mains au 31 mars 2004 nous permet d'être optimiste quant à cette adoption au cours des prochaines semaines.

MOBILISATION

En 2003-2004, le *Comité Femmes-sages-femmes* est composé de représentantes des organismes suivants :

Alternative Naissance
Association pour la santé publique du Québec
Groupe Maman
Organisme Maison de naissances des Laurentides
Regroupement Les sages-femmes
Étudiantes sages-femmes au programme de l'UQTR

Regroupement Naissance-Renaissance, coordonnateur

L'année 2003-2004 a permis au comité Femmes-sages-femmes de resserrer les rangs. Les membres du comité ont évalué la pertinence du comité et ont jugé qu'il était toujours essentiel. En effet, les membres ont jugé que la concertation des représentantes des divers organismes favorisera des stratégies de mobilisation plus fortes et aura un meilleur impact auprès des élus. Presque cinq ans après la légalisation de la pratique, de nombreux enjeux demeurent présents à l'égard du développement de la pratique et des services sages-femmes pour les femmes du Québec : accouchement à domicile et développement de maisons de naissances en tête!

Par ailleurs, le RNR a poursuivi la coordination de la Coalition pour la pratique sage-femme

***La Coalition pour la pratique sage-femme* est composé des organismes suivants :**

Association des CLSC et des CHSLD du Québec
Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)
Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
Cercles des Fermières
Fédération des femmes du Québec (FFQ)
Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN)
Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)
Groupe Maman
Organisme Maison de naissances des Laurentides
L'R des centres de femmes du Québec
Regroupement Les sages-femmes du Québec (RSFQ)
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)
Regroupement Naissance-Renaissance (RNR), coordonnateur et porte-parole

- Le 5 mai 2003, Journée internationale des sages-femmes, compte tenu de la récente élection d'un nouveau gouvernement à Québec, le RNR n'a pas organisé comme prévu une manifestation publique au niveau provincial. Il a plutôt appuyé et participé, avec sa

nouvelle marionnette géante, Luz, à la mobilisation organisée par l'organisme Maison de naissances des Laurentides, devant la Régie régionale de St-Jérôme.

REPRÉSENTATION

- Au nom de la Coalition, un avis a été déposé à l'Office des professions donnant un appui aux règlements pour l'accouchement à domicile (juillet 2003)
- Demande d'une rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Philippe Couillard, au nom de la Coalition pour la pratique sage-femme (juin 2003)
- Rencontre, coordonnée par le RNR, entre le ministre Couillard et des représentantes de la Coalition pour la pratique sage-femme (octobre 2003)
- Émission d'un communiqué de presse suite à la rencontre avec le ministre. Ce communiqué a été repris dans les journaux locaux des Laurentides et le *Tour d'y voir*
- Présence à la conférence de presse annonçant l'entente entre le CLSC Lac-St-Louis et l'hôpital Lasalle permettant aux femmes d'être accompagnées par une sage-femme lors d'un accouchement à l'hôpital (février 2004)
- Émission d'un communiqué de presse le jour de l'annonce demandant le maintien et le développement des accouchement hors centre hospitalier.

PARTENARIAT

- Participation au Comité de développement du Regroupement Les Sages-femmes du Québec (4 rencontres par année)
- Présentation de l'historique du mouvement de l'humanisation aux étudiantes sage-femmes de première année de l'UQTR (septembre 2003)
- Animation de la soirée culturelle lors de la Conférence annuelle des sages-femmes du Canada (octobre 2003)

OBJECTIF : Obtenir la reconnaissance de l'engagement de la femme en période périnatale

En avril 2003, le rapport des activités de la dernière initiative de 18 mois a été rédigé et déposé à Condition féminine Canada(CFC). Parallèlement, une nouvelle demande de financement est déposée dans le cadre du Programme Promotion de la femme (PPF). CFC émet des réserves quant à la possibilité de financer cette nouvelle demande.

Compte tenu de cette attitude de CFC et de l'épuisement au sein de l'équipe de travailleuses, le conseil d'administration décide de réfléchir à l'avenir du projet Reconnaissance au sein du RNR. Les propos des groupes membres lors de l'assemblée générale 2003 et les échanges au conseil d'administration ont permis de confirmer à l'automne 2003 la poursuite du projet Reconnaissance. Le mandat est alors donné à l'équipe de travailleuses de reformuler la demande de financement pour répondre aux exigences de CFC.

Un plan d'action axé sur la revendication pour une allocation universelle de maternité a été élaboré de façon très détaillé ainsi que les différents indicateurs d'évaluation. La réalisation de cette demande fut exigeante pour le RNR et ses ressources, mais, fort heureusement, le financement pour 18 mois a été confirmé à la fin mars 2004.

À l'hiver 2004, le RNR a participé à un sondage mené par Relais-femmes sur les liens entre Condition féminine Canada et les groupes de femmes quant aux exigences du Programme Promotion de la femme (PPF).

Les membres de la Coalition pour la reconnaissance de la maternité ont été tenus informés tout au long de l'année de l'évolution du dossier et ont été invités à commenter le plan d'action lors de la préparation de la demande de financement.

**La Coalition pour la reconnaissance de la maternité
est composé des organismes suivantes :**

Association des haltes-garderies communautaires du Québec
Association féminine pour l'éducation et l'action sociale
Centre québécois de ressources à la petite enfance
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
Fédération des femmes du Québec
Mouvement autonome et solidaire des sans emplois
Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Regroupement Naissance-Renaissance, coordonnateur

PARTENARIAT ET REPRÉSENTATIONS

Au cours de l'année, outre l'élaboration d'un plan d'action sur 18 mois et de la demande de financement à CFC, le RNR a effectué un suivi du dossier :

- Les démarches réalisées pour faire déposer les pétitions à l'Assemblée nationale nous ont permis de conclure qu'il est préférable de poursuivre la campagne dans le but d'obtenir un plus grand nombre de signatures (automne 2003)
- Lors des consultations pré-budgétaires, l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec, membre de la Coalition pour la reconnaissance de la maternité, a attiré l'attention du ministre des Finances, M. Yves Séguin, sur les revendications de la Coalition. Le RNR a assuré le suivi auprès du bureau du ministre pour faire connaître les trois axes de revendications de la Coalition. Des copies des documents ont aussi été envoyées au ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Claude Béchar, et à la ministre déléguée à la Famille, Mme Carole Théberge. (janvier 2004)
- Reprise de notre participation active aux rencontres du Regroupement québécois pour un régime d'assurance parentale (RQRAP). (depuis janvier 2004) Participation à la conférence de presse du RQRAP suite à l'annonce de la Cour d'appel du Québec confirmant que l'assurance parentale est de juridiction provinciale (février 2004).
- De plus, afin de favoriser notre réseautage avec le monde politique, nous avons participé à un dîner-débat de politiciennes organisé par la Table des groupes de femmes de Montréal et au Sommet économique des femmes à Ottawa. (hiver 2004)
- Participation à une formation du CIAFT *Les droits des travailleuses non-syndiquées* (hiver 2004)

OBJECTIF : Assurer les suites du colloque *Santé reproductive et maternité : autonomie de la femme ou illusion du choix?*

En avril 2003, le RNR participait au Colloque *Santé reproductive et maternité : autonomie de la femme ou illusion du choix?* et s'engageait à en assurer les suites en partenariat avec la Fédération du Québec pour le planning des naissances. Les actions suivantes ont été réalisées :

-
-
- Participation au lancement des actes du colloque (septembre 2003)
 - Participation à la création de la Coalition pour la santé sexuelle et reproductive (octobre 2003)
 - Membre du Comité d'orientation de la Coalition

3.3 Partenariat stratégique

OBJECTIF : Maintenir les partenariats essentiels à la réalisation de notre mission

- Le RNR continue d'être membre du Comité national de périnatalité de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et du comité de préparation du Colloque sur la naissance qui aura lieu en novembre 2004.
- Le RNR agit comme membre actif du Groupe des 13 (table de concertation des regroupements provinciaux de groupes de femmes) en participant aux rencontres et en collaborant aux diverses actions
- Le RNR a agi comme secrétaire de la Maison Parent-Roback (voir section Gestion administrative et financière)

En marge de ces partenariats en continu, le RNR participe à des événements et concertation en lien avec sa mission :

- Le RNR soutient le groupe francophone Les Essentielles du Yukon dans leur projet de rédaction d'une revue sur la périnatalité : *Le NombriL*.
- Participation à titre de personne-ressource à l'atelier « Contrôle social du corps de la femme » lors du Colloque Jeunes féministes organisé par la Fédération des femmes du Québec (FFQ) (septembre 2003)

OBJECTIF : Défendre les droits et représenter les intérêts des groupes membres

- Le RNR a délégué une ancienne travailleuse au Comité d'orientation de la révision de la politique de périnatalité. Ce dossier qui devait être une simple mise à jour a pris une importance grandissante et une ampleur insoupçonnée. Les groupes membres ont été sollicités à plusieurs reprises pour commenter certains documents. De plus, un Comité des sages, composée de représentantes des groupes membres, a été formé pour soutenir le travail de la déléguée du RNR et commencer une appropriation de cette importante révision de la politique.
- La défense des intérêts des groupes d'entraide en allaitement a été faite notamment par la présentation au Comité québécois en allaitement (CQA) d'un résumé du sondage sur les conséquences des Lignes directrices en allaitement maternel au Québec pour les groupes communautaires d'entraide en allaitement. Le RNR a aussi reçu le mandat d'organiser une rencontre des groupes d'entraide en allaitement prévue au printemps 2004.
- Il n'y a pas eu de rencontre de la Table de consultation en allaitement (TCA) cette année
- Les travailleuses du RNR, un groupe membre de la région de Montréal et notre marionnette géante Luz (personnalisant une femme enceinte) ont participé à une manifestation pour contester le projet de la loi 25 prévoyant la fusion des établissements de santé et la création de réseaux intégrés de services en santé et services sociaux (automne 2003).

4. Gestion administrative et financière

4.1 Recherche de financement

OBJECTIF : Maintenir une saine gestion financière

Toute l'année, le conseil d'administration a assuré un suivi serré des dépenses en se donnant de nouveaux moyens de contrôle :

- Une comptable contractuelle a assuré le suivi de la comptabilité sous la supervision d'une travailleuse et de la trésorière
- L'équilibre budgétaire a été maintenu

OBJECTIF : Diversifier les sources de financement

L'année 2003-2004 aura été marquée par une très importante baisse de revenus. Cette situation critique a permis au RNR de connaître ses limites. Il est évident que la recherche de financement demeurera toujours une priorité pour l'organisme, comme tous les organismes communautaires. Le financement à la mission demeurant toujours insuffisant, le financement par projets apportant son lot de contraintes, le RNR a regardé les possibilités de faire appel à des fondations privées. Il a évalué plus concrètement les possibilités que l'organisme collabore avec l'organisme de charité Péri-Ressources, centre d'éducation pour femmes enceintes et les pères, afin de faire des demandes auprès de fondations.

Les démarches de recherche de financement suivantes ont été réalisées :

- Des demandes aux syndicats - aucun résultat
- Reformulation par l'équipe de travailleuses de la demande de financement du dossier de la Reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale au Programme Promotion de la femme (PPF) de Condition féminine Canada (CFC) - financement confirmé pour 18 mois (avril 2004-septembre 2005)
- Certaines avenues de recherche de financement auprès de donateurs privés ont commencé à être explorées
- Deux avenues de financement par Santé Canada ont été évaluées par le RNR (Fonds d'aide aux populations et PACE). Pour le Fonds d'aide aux populations, la proposition liée au développement de mobilisation des femmes de diverses régions pour le développement de maisons de naissance présentée verbalement par le RNR a été rejetée par la responsable du Fonds. Pour le financement nationale PACE, la proposition de Santé Canada concernant le soutien aux parents vivant un deuil périnatal est à l'étude par le conseil d'administration du RNR.
- Le projet *Site Web du RNR : une vitrine par et pour les groupes communautaires en périnatalité* a été présenté au Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) – financement de projets (volet 3) - refusé

OBJECTIF : Se doter d'outils de gestion qui permettront de présenter aux bailleurs de fonds les activités accomplies par le RNR

- Les appels téléphoniques et demandes d'information par courriel ont été notés, il reste à les compiler
- Une base de données de tous les partenaires est en cours de réalisation grâce au soutien d'une future sage-femme bénévole
- Nous avons installé les versions récentes des logiciels informatiques et nous avons unifié les logiciels de courriels.
- Une travailleuse a suivi une formation pour mettre à jour le site Web

4.2 Pression politique et partenariat stratégique

OBJECTIF : Maintenir les liens avec les organismes de pression existants visant la reconnaissance et le financement des groupes communautaires autonomes

- Nous avons pris connaissance de toutes les informations qui sont venues de la Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) et du Comité aviseur à l'action communautaire autonome (CAACA) et nous avons retransmis l'information pertinente aux groupes membres.

OBJECTIF : Maintenir notre présence au sein de la Maison Parent-Roback

- Une travailleuse déléguée au conseil d'administration de la MPR à titre de secrétaire et comme membre du comité des urgences (CRAC)
- Le RNR s'est toutefois retiré du Comité de financement de la MPR

Liste des membres

Membres affiliés

Allaitement Sein-pathique, Iles-de-la-Madeleine, région de la Gaspésie (11)
Allaitement-Soleil inc., Shawinigan région Mauricie/Bois-Francs (04)
Alternative Naissance, Montréal, région de Montréal (06)
Association Éveil Naissance, Roberval, région Saguenay/Lac St-Jean (02)
Carrefour Naissance-Famille du Bas-Richelieu, Sorel, région Montérégie (16)
Centre de ressources périnatales Les Relevailles de Montréal, région de Montréal (06)
Centre de ressources pour la naissance, Trois-Rivières, région Mauricie/Bois-Francs (04)
Chantelait, Ancienne-Lorette, région de Québec (03)
Collectif de Sept-Iles pour la santé des femmes, Sept-Iles, régions Côte Nord (09)
Collectif les Accompagnantes (Les) de Québec, région de Québec (03)
Comité aviseur Maison des naissances Colette-Julien, Mont-Joli, région Bas St-Laurent (01)
Entraide Maternelle du Richelieu inc. Chambly, région de la Montérégie (16)
Entraide Naturo-lait, Québec, région de Québec (03)
Fédération québécoise Nourri-Source (provincial)
Groupe d'entraide aux nouveaux parents, St-Tite, région Mauricie/Bois-Francs (04)
Groupe MAMAN, (groupe provincial)
La Ligue La Leche, (groupe provincial)
Maison des Familles chemin du Roi, Trois-Rivières Ouest, région Mauricie (04)
Maison de la famille du Nord, St-Jovite, région Laurentides (15)
Marraine d'allaitement maternel (MAM), St-Hubert, région Montérégie (16)
Marraine Tendresse, Ste-Thérèse, région des Laurentides (15)
Mères Veilleuse de Laval, région Laval (13)
Naissance-Renaissance des Hautes-Laurentides, Mont-Laurier, région des Laurentides (15)
Naissance-Renaissance Outaouais, Gatineau, région de l'Outaouais (07)
Par Amour pour Marie-France, Repentigny, région Lanaudière (14)
Parents-Ressources des Bois-Francs, Victoriaville, région Mauricie/Bois-Francs (04)
Ressources Familles Manicouagan, Baie-Comeau, région Côte-Nord(09)
SOS Grossesse, Québec, région de Québec (03)

Membres de soutien

Centre Parents-Enfants de la Haute-Gatineau, région de l'Outaouais (07)
Comité de parents du Mimosa, région Chaudière-Appalache (12)

Les p'tits Gobe-Lait, Saint-Germain, région Bas St-Laurent (01)

Maison de naissance des Laurentides, St-Jérôme , région Laurentides(15)

Nourri-source, région de Montréal, (06)

Réseau québécois d'accompagnantes à la naissance (08)

À vérifier

Membres individuelles

Annita Amoroso

Josette Charpentier

Affiliations

Au cours de l'année 2003-2004, le Regroupement Naissance-Renaissance était membre en règle de plusieurs groupes ou associations dont :

- L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
- Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF) – membre déposant
- La Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- Le Groupe des 13
- La Maison Parent-Roback (MPR)
- Relais-Femmes
- Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)
- La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (secteur santé et services sociaux) (TRPOCB)

Dossier de presse

Voir les documents annexés qui ont été classés par thèmes :

- Sages-femmes (pp. 22 à 33)
- Césarienne sur demande (pp 31-32)
- Reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale (pp. 33 à 39)